



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE SAINT-JÉRÔME



Abonnement : Un an (Canada)..... \$1.00
" " (Etats-Unis)..... 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur
ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annances : 1/4 c. la ligne agate, par insertion.
Annances légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LA CORRESPONDANCE BORDEN-HUGHES

Le Parlement devrait ouvrir une enquête

La correspondance échangée entre sir Robert Borden et le général Hughes lève le voile sur les méthodes du cabinet Borden, et ce que nous avons pu entrevoir est à la fois instructif et humiliant. Nous avons appris comment nous étions gouvernés et nous avons eu honte de nos gouvernants.

A la première lecture de cette correspondance, les points qui nous ont le plus frappés sont les suivants : Quelle est la question principale ? S'agit-il de savoir si sir Aitken, un favori de Hughes, celui qui a enfanté l'idée des "stocks additionnés d'eau" au Canada, doit être le ministre canadien de la milice d'outre-mer, ou si ce poste doit revenir à Perley, un favori de Borden ? Serait-ce le ton de la lettre de sir Sam Hughes qui a été le facteur décisif dans cette affaire et non pas la question importante de l'intérêt public ? Toutes les questions comme le fusil Ross, l'administration déplorable du service médical, les "grattages" de Wesley Allison, le camp Borden, la batterie Eaton, les mauvaises chaussures, les prix surfaits sur les pansements, les jumelles, les chevaux, les médecines, les colonnies lancées contre Kitchener, le favoritisme dans les nominations, l'injustice manifestée en empêchant les soldats compétents comme le général Lessard de servir leur pays au front à cause d'un ressentiment de Hughes, tout cela, évidemment, ce sont des questions secondaires, quand on les compare à l'affront personnel fait à sir Robert Borden, et au désir qu'avait sir Robert de faire nommer son ami Perley plutôt que le nouveau baronnet anglo-canadien Aitken. Que des millions de l'argent du peuple canadien soient gaspillés, affectant le moral entier des forces canadiennes d'outre-mer, que les amis du parti continuent leur joyeux carnaval de pillage des fonds du public, sir Robert s'en bat l'œil. Mais que sir Sam se rende coupable d'une légère impertinence, il se regimbe et entre dans une furieuse colère. Quelle page curieuse dans l'histoire de notre politique ! Ce coup d'œil que nous avons pu jeter dans les coulisses du cabinet nous fait grandement douter que le gouvernement ou son chef, aient la force indispensable pour la grande crise que nous traversons.

Sir Robert a fait trois grandes erreurs au sujet de Hughes : d'abord en le prenant dans son cabinet, ensuite en le tolérant aussi longtemps qu'il l'a fait, et enfin en le congédiant de cette façon.

Depuis longtemps déjà, le public sait que le premier ministre est faible et hésitant ; celui-ci l'a montré non seulement par la façon dont il traite ses collègues, mais aussi par celle dont il conduit les grandes affaires publiques. Et cette correspondance qui restera historique n'a fait qu'accroître encore cette impression.

Que le parlement fasse une enquête

Le parlement sera sûrement appelé à en considérer certains aspects. Cela paraît inévitable. Par exemple, Hughes dit dans sa lettre que pendant les dix premiers mois de la guerre, les autorités britanniques ont mis systématiquement de côté tout ce que le Canada fournissait, équipements, chaussures, fournitures, armes, etc. Citons les paroles même de sir Sam à sir Robert : " Je vous ai parlé à cette époque de ce projet systématique des pardessus (overshoes) et des fournitures de toutes sortes et je vous ai prouvé que les prétextes du ministère anglais de la guerre étaient entièrement dénués de fondement. Vous avez la note que je vous ai envoyée à cette époque et qui montre la fausseté absolue de leurs prétendues excuses au sujet de wagons, etc."

Voilà des accusations trop graves pour qu'on puisse les laisser passer. Elles exigent une enquête des plus minutieuses. Si elles sont vraies, alors il est évident qu'il y a eu des erreurs et un gâchis qui ont fait perdre d'énormes sommes au peuple canadien. A maintes reprises, dans ces colonnes, nous avons affirmé ce que sir Sam Hughes vient aujourd'hui de déclarer lui-même et, chaque fois que nous faisons cette déclaration, on nous répondait, sur l'autorité du ministre de la milice qu'il n'y avait rien de vrai dans ce que nous disions. Et voilà aujourd'hui que l'homme qui a dû sûrement savoir ce qui se passait confirme nos renseignements. Mais il ne s'agit plus de savoir qui a dit vrai, de nous ou du gouvernement ; il s'agit de savoir s'il est vrai que nous avons dépensé des millions et des millions de dollars pour envoyer en Angleterre des équipements impropres, ou du moins des équipements qui n'ont pu être utilisés par nos soldats.

Si cette accusation est prouvée, alors le gouvernement Borden a perdu tout droit à la confiance publique dans l'administration des affaires de ce pays.

Le deuxième contingent a-t-il été retardé ?

Sir Sam fait une autre alléguation sérieuse. Le départ du deuxième contingent, dit-il, a été retardé plus de quatre mois pendant que le cabinet se disputait sur l'achat de camions automobiles. Citons encore les paroles de sir Sam :

" Vous savez que nous avons dû, en pleine guerre, lutter quatre mois entiers pour obtenir l'autorisation d'acheter, pour le deuxième contingent, ces camions automobiles au plus bas prix du gros, au lieu de passer par l'intermédiaire d'agents locaux, absolument inutiles, et qui se seraient fait payer de grasses commissions."

" Vous savez vous-même, sir Robert, que la deuxième division a été retardée pendant quatre mois par toutes ces querelles triviales sur la question des camions automobiles, etc."

Si cela est vrai, cela passe la mesure ! Peut-on imaginer une preuve plus criante d'imbécillité gouvernementale ? Au moment même où l'empire a un besoin si urgent de soldats sur le front, le gouvernement canadien, d'après sir Sam Hughes, passe des mois entiers à traiter une question triviale, relativement parlant, sur le mode d'achat de camions automobiles.

Non, le Parlement ne peut négliger cette accusation. Il nous faut une enquête et une enquête des plus rigoureuses.

Les ministres ont-ils violé leurs obligations ?

Mais l'ex-ministre de la milice ne s'en tient pas là. Il lance une autre accusation tout aussi grave. Le ministère des postes, le ministère des chemins de fer et celui des travaux publics ont fait des achats sans être autorisés par des arrêtés en conseil. On a acheté des navires et fait beaucoup d'autres dépenses sans en informer le premier ministre et également à l'insu du conseil. Voilà encore de l'ouvrage pour le Parlement. Les statuts et les usages constitutionnels définissent clairement ce que les ministres peuvent faire individuellement et ce qu'ils ne peuvent faire sans l'autorisation du gouverneur en conseil. Or, sir Sam Hughes nous apprend qu'au moins trois ministres ont violé leurs obligations constitutionnelles. Le gouvernement constitutionnel ne serait-il donc plus qu'une farce dans ce pays ? Cette nouvelle déclaration de sir Sam nous donne une bien piètre idée du premier ministre, comme capitaine du navire de l'Etat. Il est évident, si cette déclaration est vraie, que sir Robert était incapable de contrôler ses collègues, et que ces derniers se sont moqués ouvertement de son autorité. Le devoir du parlement est tout tracé, il doit fouiller cette affaire jusqu'au fond pour que l'on voie jusqu'à quel point cette façon impropre, sinon illégale, d'administrer les affaires, a été suivie, et pour que les ministres fautifs se fassent une meilleure idée de leurs responsabilités.

Intrigues, querelles et récriminations

En somme, toutes ces lettres nous révèlent le fait qu'en dépit de la terrible crise où le pays, est plongé, le cabinet, au lieu de présenter un ton harmonieux, n'était qu'une couche chaude d'intrigues, de querelles et de récriminations. Voilà sans doute la cause de toutes les actions stupides du gouvernement et dont nous cherchions en vain la raison, de ces hésitations, de ces délais, de cette ineptie, tellement exaspérants, et dont le pays a dû subir le régime.

Une réplique peu courtoise

Les lettres abondent en démentis ; on se traite même de menteurs. Sir Robert Borden ayant écrit : " Autant que je sache, vous avez exercé le même contrôle et la même direction sur nos forces en Grande-Bretagne pendant la première année qu'après ". Sir Sam réplique : " C'est faux, et nul ne le sait mieux que vous, sir Robert ".

Que doit en croire le pays ? Hughes a-t-il été gêné, comme il le prétend, dans la direction des troupes canadiennes en Angleterre par l'intervention de sir George Perley agissant au nom du premier ministre, et si cela est, pourquoi l'a-t-il été ? Si c'est parce que Borden avait perdu confiance en lui ou qu'il avait peur de lui, l'excuse ne vaut rien. Borden aurait dû congédier son ministre au moment même où il avait perdu confiance en lui, au lieu de le gêner en restreignant ses pouvoirs. C'est là que sir Robert a montré sa plus grande faiblesse, une faiblesse presque intolérable chez un premier ministre en ces jours de crise nationale.

Que sir Sam le prouve

Nous n'avons jamais été les amis de sir Sam Hughes, nous l'avons toujours critiqué sans merci et nous sommes toujours d'avis que la façon dont il a administré le minis-

tère de la milice mérite d'être sévèrement condamnée sur bien des points. Nous savons aussi qu'il croit, en conscience, avoir rendu service à son pays ; mais qu'il nous permette de lui dire que son nom et ses oeuvres resteront à jamais obscurcis dans l'histoire s'il ne fait suivre ses graves accusations de preuves positives. S'il ne présente pas ses preuves, nous craignons fort que l'histoire ne dise de lui qu'il était entièrement irresponsable, un pantin qui ne devait pas être pris sérieusement l'homme qui a écrit ces graves accusations contre le gouvernement, doit être prêt, dans l'intérêt de son pays, sinon dans son propre intérêt, à les prouver. S'il ne peut le faire, qu'il se taise à jamais.

Meli-Melo

Inspecteur général des troupes d'outre-mer

Le duc de Connaught a été nommé inspecteur général des troupes d'outre-mer, dit le journal le Times, de Londres. Comme tel, le duc, suivant ce journal, aura à étudier la question de l'avancement pour les officiers canadiens, qui a été un sujet de critique en Angleterre.

Le jardin domestique

Il faut que le Canada produise plus de denrées. Il y a, autour de nos maisons, beaucoup de terrains incultes qui, mis en rapport, ajouteraient grandement à la provision alimentaire. L'utilisation de ces terrains ne demande que peu de travail ; ce qu'ils produiront récompensera amplement les efforts qui auront été faits. Ceux qui aident ainsi à se procurer des vivres pour leur famille en épargnant autant pour le bien général et réduisent le coût de l'existence.

Le coût des mauvaises routes

Une compagnie du comté de Stanislaus, en Californie, qui achète des fermiers du lait crémé, a fait comprendre d'une façon tangible à cette population rurale la valeur des bonnes routes. Cette compagnie va de ferme en ferme avec des camions spéciaux chercher le lait crémé, mais elle paye 17 1/2 sous par 100 livres le lait des cultivateurs qui demeurent le long de mauvaises routes, et 20 sous la même quantité lorsque les cultivateurs sont établis sur de bonnes routes. Naturellement le cultivateur a payé aussi cette taxe sur chaque cent livres du lait qu'il a transporté lui-même sur les mauvaises routes, tandis qu'il s'en est exempté quand il avait de bonnes routes, mais il ne s'en est pas aperçu d'une façon aussi tangible que dans le cas cité plus haut. Lorsqu'il calculera la distance de sa maison à la ville en minutes et non en miles, il comprendra mieux la valeur des bonnes routes.—American Lumberman.

Les vacances aux communes

Par la mort de M. Gédéon Rochon, député de Terrebonne, le nombre des sièges vacants à la Chambre des communes se trouve porté à vingt ; au point de vue politique, ces vingt se divisent comme suit : six libéraux, treize conservateurs et un nationaliste.

Pour orner les nouveaux édifices du parlement

Une délégation canadienne se rendra prochainement à Washington, dans le but de recueillir des idées et des suggestions pour la construction intérieure et les décorations de la nouvelle Chambre des communes. On visitera le capitol et autres édifices. La délégation se composera de l'architecte Pearson, de l'honorable M. Blondin, de M. Hunter, sous-ministre des travaux publics, de l'honorable M. Pugsley, du sénateur Longheed et du sénateur Watson.

Députés expulsés dans la Saskatchewan

Le premier ministre de la Saskatchewan, l'honorable M. Martin, en proposant, à la Chambre l'adoption du rapport de la commission d'enquête Brown-Elwood, a annoncé qu'il demanderait l'expulsion de la Chambre du député de Biggar, M. C.-H. Cawthorpe, qui a été trouvé coupable par la commission d'avoir, en deux occasions, accepté de l'argent de personnes possédant des licences pour arrêter les poursuites intentées contre elles. Le premier ministre a aussi annoncé que le député de Pinto Creek, M. Sam-R. Moore, a aussi été trouvé coupable sur deux chefs d'accusation, mais que cela ne tombe pas sous les règlements de la Chambre. Comme ce dernier député a refusé de démissionner, l'honorable M. Martin demandera son expulsion du parti libéral. Il rappela en outre que le député de Moose Jaw, M. Sheppard, avait, lui aussi, un mandat d'arrêt, mais qu'il ne lui restait qu'à démissionner et qu'il avait agi en con-

séquence. Il en a été de même pour M. H.-C. Pierce, député de Wadena.

Réminiscence jérômiennne

Il y a quelques années, M. Auguste Beauchamp, de la côte Double, avait plusieurs chevaux, tous de très belles bêtes, très grasses, excepté l'une d'elle qu'il n'avait jamais pu réussir à engraisser ; c'était connu de toute la côte Double : la maigre de la grise à Beauchamp. Un jour de marché, ayant à faire quelques achats il vint au village avec la grise et passait devant la maison du Dr Jules, quand celui-ci sortit et lui demanda :

" Le Dr Jules.—Beauchamp ?
" Beauchamp.—? ! ? !
" Le Dr Jules.—Ton cheval, Beauchamp, est-il aussi gras de l'autre côté que de ce côté-ci ?... "

Pensées

L'action politique, au sens vrai de ce mot, devrait être que l'application au service du pays de facultés et de ressources acquises dans la recherche d'une valeur personnelle.

EDOUARD HERRIOT

La force morale est le ressort de toute force matérielle. La force nationale n'est que la conscience armée d'un peuple. Tant vaut la cause tant vaut la nation.

LAMARTINE

M. GEDEON ROCHON

M. Gédéon Rochon, avocat et député du comté de Terrebonne à la Chambre des communes, est mort dimanche dernier, 11 février, quelques minutes après midi. Il n'était âgé que de 39 ans et 5 mois, mais une maladie impitoyable le minait depuis longtemps. Il ne sortait plus de chez lui depuis près de trois semaines et son état s'est rapidement aggravé à partir de jeudi dernier.

M. Gédéon Rochon était né à Saint-Jérôme, en septembre 1877, du mariage de M. David Rochon et de Mme Céline Nantel. Après ses études classiques au séminaire de Sainte-Thérèse, il fit son droit à l'université Laval de Montréal. Admis au barreau le 5 juillet 1902, il vint pratiquer sa profession à Saint-Jérôme avec son oncle, l'honorable Bruno Nantel.

Après avoir pris part à plusieurs luttes politiques, il fut lui-même choisi comme candidat conservateur le 1er février 1915, pour succéder à son oncle nommé à la commission des chemins de fer. Les libéraux, respectant la trêve conclue entre les deux partis pendant la guerre, ne lui firent pas la lutte, mais il eut pour adversaire son cousin, M. Joseph Beauhieu, avocat, qui fut défait par 200 voix.

M. Gédéon Rochon avait épousé, le 25 septembre 1909, Mlle Victoire Prévost, fille de feu le Dr Wilfrid Prévost et petite-fille de feu Melchior Prévost, notaire. Elle survit à son mari avec deux enfants.

Nous adressons à madame Rochon et à tous les membres de la famille attristée par cette mort prématurée, l'expression de nos sincères condoléances.

o o o

M. Gédéon Rochon était une personnalité qui aurait pu laisser son empreinte au barreau ou dans la politique si la maladie n'était venue l'arrêter au milieu de sa carrière.

Très intelligent, l'esprit toujours en éveil, il cherchait sans cesse à accroître ses connaissances, à élargir sa vision intellectuelle. Doué d'une courageuse initiative, il possédait cette confiance en soi-même qui conduit au succès.

Sa courte expérience de la vie parlementaire avait transformé ses vues sur bien des choses et ses opinions sur bien des hommes. Lutte politique enflammée et même violente à ses heures, il avait subi une certaine évolution depuis quelques années et manifestait une tendance vers un genre de polémique plus serene, moins absolue et mieux mesurée.

Dans ses conversations à la bonne franquette, où il était un causeur abondant et intraitable, il admettait avec franchise l'évolution de sa mentalité politique. Ce qui dénotait chez lui une indépendance de pensée qui le distinguait du groupe des vulgaires politiciens qui ne connaissent que les sentiers battus.

M. Gédéon Rochon était un ami ardent de l'instruction publique dont il faisait le sujet favori de ses entretiens, prononçant toujours avec un enthousiasme passionné l'amélioration de l'enseignement à tous les degrés, dans la province de Québec.

Il était attentif à toutes les questions d'intérêt public, aimait à les discuter et à les débattre. La vie publique avait pour lui de grands attrait. D'un autre côté, il connaissait le charme et les grands profits de la lecture dans le calme et la paix du foyer ; il eut ses heures de délicieux recueillement où il dévorait les oeuvres des

"CELI ENARRANT GLORIAM DEI!"
"DIEU DANS LA NATURE"
En souvenir du livre du même titre
de M. C. Flammarion
Que sa puissance éblante un système solaire,
Jongle avec Jupiter, Mars, Saturne ou Vénus
Et fasse évoluer des mondes inconnus
Autour de ces soleils marqués d'un point stellaire ;
Qu'elle se manifeste aux reins du ver de terre
Dans les monocystis ; aux yeux dans Acturus,
Dans les fleurs, dans l'amour, dans le micrococcos,
Dans les globules blancs ou rouges de l'artère ;
L'on n'aperçoit de l'œuvre encore qu'infime part.
— Une gravitation s'applique avec tant d'art
Pour créer l'harmonie aux divisions extrêmes ;
Des masses de l'espace, aux atomes eux-mêmes,
Que dans la molécule, en filigranne, au lieu
Des mots : "Matérialisme, auteur" brille un nom : "Dieu!"
Dr H. GRIGNON,
Saint-Jovite.

grands classiques français et se complaisait dans la lecture de l'histoire.

Nous le répétons, M. Gédéon Rochon était quelqu'un.

Il fut pour nous un adversaire politique, mais nous fermons les yeux sur ce qui nous a divisés pour ne voir que les qualités et la valeur de ce jeune concitoyen qui part trop tôt. C'est avec sincérité, personne n'en doute, que nous esquissons quelques traits de la figure de celui que la mort vient d'immobiliser pour jamais à l'âge de 39 ans.

Non moins sincère fut notre regret quand nous vîmes une maladie mortelle frapper sans rémission ce compatriote si bien doué, qui n'avait pas donné toute sa mesure, et qui à l'âge n'avait pas encore refroidi l'enthousiasme, dissipé la féconde illusion des choses de lendemain, apaisé la soif de vivre et amoindri les ambitions légitimes qui caractérisent la jeunesse et distinguent les intelligences d'élite.

Nous adressons un dernier adieu à M. Gédéon Rochon en déposant sur sa tombe nos regrets avec nos prières pour son éternel repos dans la paix de Dieu.

Les obèques de M. Gédéon Rochon ont eu lieu mercredi au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis du défunt.

Le convoi funèbre est parti de la demeure du défunt à onze heures pour se rendre à l'église paroissiale où le service a été chanté. M. l'abbé C. Chaumont, supérieur du séminaire de Sainte-Thérèse, célébra le service, assisté de M. l'abbé Lionel Groulx, de Montréal, et de M. l'abbé Sylvio Clouthier, de Sainte-Thérèse.

Le chœur a chanté la messe de morts harmonisée, de Perrault.

Le deuil était conduit par M. Elie Rochon, frère du défunt ; l'honorable Bruno Nantel, le chanoine A. Nantel, ses oncles ; MM. Emile Prévost, Joseph Prévost, A. Filiatrault et A. Joly, ses beaux frères ; MM. B. Nantel, Léopold Nantel, Joseph Beauhieu, Louis Beauhieu, Guillaume Beauhieu, Dr G. Latour, R. Latour, Napoléon Nantel, J.-W. Johnson, ses cousins.

Dans le cortège, qui était nombreux et dans lequel se trouvaient tous les citoyens marquants de Saint-Jérôme, on remarquait :

L'honorable E.-L. Patenaude, secrétaire d'Etat, représentant le gouvernement fédéral ; l'honorable juge Robitoux, M. Arthur Sauvé, député de Deux-Montagnes et chef de l'opposition à Québec, le Dr Emmanuel Fournier, maire de Saint-Jérôme ; M. F.-X. Clouthier, de Saint-Sauveur, préfet du comté de Terrebonne ; M. Athanase David, député du comté de Terrebonne, M. Calixte Ethier, député de Deux-Montagnes à Ottawa ; MM. Jos Grignon et Jos. Fortier, protonotaires du district de Terrebonne ; M. Jacques Villeneuve, M. Narcisse Mathieu, le Dr Gauthier, le Dr Jos. Lavigneur, de Montréal, le Dr Deschambault, de Sainte-Thérèse, C.-H. Desjardins, de Terrebonne, Joseph Forget, J.-B. Hamel, de Saint-Jovite, et une foule d'autres citoyens des différentes parties du comté de Terrebonne.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathie et de nombreuses offrandes de fleurs et de messes ont été déposées sur la tombe de M. Rochon.

Mercredi matin, à l'ouverture de la cour supérieure du district de Terrebonne, l'honorable juge Robitoux a prononcé un bel éloge du regretté défunt et la cour s'est adjournée à deux heures de l'après-midi en signe de deuil et pour permettre aux juges et aux membres du barreau d'assister aux obsèques.

Le fonds patriotique

LE DEVOIR DE SAINT-JEROME

Vendredi dernier, une magnifique assemblée a été tenue au Monument National, à Montréal, pour ouvrir la souscription de 1917 au fonds patriotique.

Le gouverneur général, lord Devonshire, M. Victor Morin, président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, qui avait organisé la fête, Mgr Bruchési, le sénateur Dandurand, M. Edouard Montpetit, ont prononcé d'élo-

quents discours pour proclamer la justice de la cause que le Canada défend avec les Alliés et le devoir qui incombe à ceux qui restent au pays pendant que des centaines de mille de nos compatriotes se battent lâ-bas.

Le Fonds Patriotique est nécessaire pour aider les familles de nos soldats ; la Croix Rouge est nécessaire aussi pour secourir nos soldats blessés. Jamais œuvre plus patriotique, plus utile et plus recommandable n'a sollicité notre généreux concours.

C'est tout le Canada qui est convié à cette grande œuvre. Ce ne sont pas seulement les grandes villes, mais aussi les petites, les villages et les bourgades, qui doivent contribuer au fonds patriotique.

C'est pourquoi nous exprimons l'espoir que la ville de Saint-Jérôme fera son devoir en versant sa contribution dans la caisse du Fonds Patriotique destiné à venir en aide aux familles des soldats canadiens. N'oublions pas que, chaque mois, le Fonds Patriotique distribue \$100, dans notre ville aux familles des soldats jérômiens.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. le curé de la Durantaye appliquera au Fonds Patriotique les recettes de la première des soirées de famille qu'il organise : celle du 19 février. L'idée est splendide.

De même, nous espérons que le conseil municipal votera une souscription au Fonds Patriotique. C'est le devoir de Saint-Jérôme.

Un discours intéressant

Au banquet qui a terminé la convention annuelle de l'association des manufacturiers canadiens, tenue à Montréal, il y a quelques jours, plusieurs orateurs prirent la parole.

M. Biermans, notamment, directeur-gérant des grandes usines de Shawinigan, a prononcé un intéressant discours. Nous avons la bonne fortune de pouvoir donner le texte de ce discours que nos lecteurs liront avec plaisir.

M. Biermans, qui est d'origine hollandaise, habite le Canada depuis un grand nombre d'années. C'est un de nos hommes d'affaires les plus habiles en même temps qu'un gentilhomme on ne peut plus agréable à rencontrer.

Monsieur le Président, Messieurs,

Je voudrais trouver les accents voulus pour saluer les Alliés, proclamer leur cause et affirmer leur idéal ! Cet idéal consiste à ne point séparer sa cause de celle de l'humanité. La science qui porte atteinte à l'humanité affaiblit la source même de son inspiration. L'Allemand dit : " Je suis le gardien de mon frère ; c'est mon devoir ! Je tuerai quiconque fera d'être ton gardien ! " Les Allemands ont mis en pratique la croyance que la force orgueilleuse et brutale est souveraine dans les affaires de ce monde. Pour eux, la science a pour fin dernière de multiplier les moyens de destruction et d'oppressions. Ces conclusions qui ressortent clairement des faits trop connus, sont d'ailleurs étayées sur toute la littérature allemande. Et comme la littérature est un reflet de l'âme des peuples, c'est ici le moment de rappeler la belle parole d'un vieil écrivain français, Rabelais : " Science sans conscience n'est que ruine de l'âme ! "

Les Alliés veulent tout simplement le respect du droit des gens, l'affirmation et l'application intensive des principes de droit international, dont les Allemands vont jusqu'à nier l'existence, dès qu'il fait obstacle à l'accomplissement de leurs desseins égoïstes. Nous le savons aujourd'hui ; ce n'est que par l'effet d'une force supérieure que les Allemands cessent de méconnaître le droit des gens. Bien au contraire, l'idéal que poursuivent les Alliés, c'est celui du libre jeu, de l'épanouissement des différents génies nationaux.

Il y a eu tendance à exagérer les succès économiques, cependant incontestables, de l'Allemagne. Et les premiers échecs des Alliés ont porté un grand public à prôner le régime autoritaire et à décrier les institutions démocratiques, mais c'est à leur faveur qu'il a suffi au

Feu M. Amédée Lamarche

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Amédée Lamarche, père de M. Jos.-A. Lamarche, C. R., de Montréal.

Il est mort à l'âge de 80 ans après avoir été malade pendant un mois et demi. Jusque là, M. Lamarche jouissait d'une assez bonne santé et malgré son grand âge, se rendait tous les jours à son bureau, rue Saint-Jacques. Sa bonne et large figure épanouie manquera dans le monde des affaires, à Montréal où il a vécu toute sa vie.

M. Amédée Lamarche était le frère de feu le Dr Adolphe Lamarche.

C'était un vieux gentilhomme d'autrefois, possédant toutes les agréables qualités de sa génération : affabilité, politesse, galanterie de bon aloi ; ami de cette bonne et reconfortante gaieté gauloise, il avait cette finesse de l'esprit que soulignent si délicieusement l'éclat du regard et le demi-sourire qui donnaient une physionomie si agréable et si spéciale à nos pères dont la génération est presque totalement disparue.

M. Amédée Lamarche fut fidèle à ses amitiés et n'eut jamais d'ennemi. Il sut prendre dans la vie ce qu'elle a de meilleur et supporter avec courage, sans défaillance, les heures de tristesse qui sont toujours nombreuses au cours d'une carrière de quatre-vingts ans.

Il était un homme d'affaires intelligent, habile et actif.

C'est une longue vie de labeur que M. Lamarche vient de clore, laissant une réputation d'homme intègre et un nom que ses fils — dont il était avec raison si orgueilleux — saura honorer à son tour.

M. Amédée Lamarche était né le 17 octobre 1836, à Montréal. Le 4 mars 1867, il épousa Mlle Marie-Malvina Prévost, fille de feu le Dr Michel Prévost, de Saint-Scholastique.

Après s'être initié au commerce de gros dans l'ancienne maison Galarneau et chez Henry Morgan & Co., il fonda la maison de commerce de gros Lamarche, Prévost & Co. Jusqu'à sa dissolution, en 1890, cette maison de commerce occupait les magasins présentement occupés par la maison Hudon, Hébert & Co., formant l'angle des rues de Brosselles, Saint-Sulpice et Le-Royer. Importateur pour ses anciens patrons et plus tard pour lui-même, il fit vingt-huit voyages en Europe dans l'intérêt de ces différentes maisons de commerce.

Il devint ensuite comptable et liquidateur de faillites et pendant plusieurs années il participa seul, soit en société avec M. J.-H. Olivier, feu Michel Benoit, H. Laurencelle ; se retirant ensuite des affaires, il céda son bureau à MM. Prévost et Bédard.

Outre son épouse, il laisse un fils, M. J.-A. Lamarche, C. R., de la société d'avocats Beau-bien et Lamarche.

Nous prions Madame Lamarche et son fils d'agréer l'expression de nos profonds regrets et de nos sincères condoléances.

Les obsèques de M. Amédée Lamarche ont eu lieu mercredi matin. Le service a été chanté en l'église de Sainte-Catherine, à Montréal.

Un long cortège escorta le char funèbre. Conduisaient le deuil : M. J.-A. Lamarche, fils du défunt, MM. Albert Berthiaume, Dr Lamarche, de Saint-Félix de Valois, Eugène Prévost, de Montréal, ses neveux, F.-X. Prévost, shérif du district de Terrebonne, son beau-frère, Jules-Edouard Prévost, de Saint-Jérôme, Raoul Prévost, Ls. de G. Prévost, ses cousins.

lion britannique de rugir, pour appeler de toutes les parties du monde ses lionceaux, aujourd'hui rangés en bataille à ses côtés.

Il n'est pas impossible de combiner les avantages du gouvernement démocrate avec ceux d'une administration autocrate, d'allier la liberté avec le savoir-faire, l'ordre et l'économie.

Au cours de la guerre actuelle, la démocratie en France, comme en Angleterre, a manifesté une confiance superbe en soi-même. Et après quarante années de préparation, l'Allemagne autocrate va être vaincue par la démocratie.

La vaillance enragée et la ténacité splendide des troupes françaises font honneur à l'humanité. Et l'histoire de la guerre n'est point encore écrite, que déjà éclate à tous les yeux la supériorité des grands capitaines français sur leurs adversaires teutons. Le moment n'est pas venu de préciser les fautes lourdes de ceux-ci, mais nous savons qu'ils ont cessé de triompher dès qu'ils n'ont plus joué d'une supériorité de nombre et de matériel. Mais, ce qui en France inspire surtout le respect et l'admiration des étrangers, comme l'atteste un littérateur suisse, c'est le calme, la fermeté, la sérénité des Français, autorités et peuple. Ce peuple a oublié ses dissensions, il ne forme plus qu'une grande famille, il a constitué une union sacrée devant l'ennemi ; il attend avec une patience que rien ne lasse et une confiance que le temps grandit, l'heure où sonnera la délivrance. Il sait qu'elle ne sera obtenue qu'au prix de sanglants et cruels sacrifices. Il est prêt à tout. Il veut venger l'outrage. Il veut la victoire. Il l'aura !

La démocratie britannique comptait, comme armée de terre, moins de 200,000 hommes ; elle en a enrôlé et équipé, sous le régime volontaire, cinq millions. Et comme cela pouvait encore ne pas être suffisant, elle a décrété la conscription !

Les événements ont établi que le grand état-major allemand est loin d'avoir prévu les développements des hostilités sur terre. Ils ont démontré aussi que, par contre, l'amiralat anglais a non seulement prévu, mais a su maîtriser le cours des hostilités sur mer. Et il n'est pas moins avéré que la puissance maritime de la Grande-Bretagne est la base sur laquelle repose tout le système de la défense des alliés contre la domination prussienne.

L'écrivain distingué qu'est Joseph Reinach nous révèle, quant à la bataille de la Marne, deux versions allemandes. Pour expliquer sa défaite, Moltke a eu cinq motifs : la fatigue des armées de l'aile droite et du centre "très épuisées" ; le médiocre ravitaillement et le manque de munitions. En troisième et en quatrième lieu, on avait escompté une chute plus rapide des forteresses de Liège, Namur et Maubeuge et l'énergie sortie de l'armée d'Anvers coïncidant avec la bataille de la Marne, retint les corps d'armée dont la seule présence aurait suffi à assurer la victoire allemande et à "faire crouler toute la ligne de résistance française".

M. Reinach nous raconte en détail les opérations de l'armée belge et conclut comme suit : "Le plan allemand d'attaque brusquée" avait commencé à échouer au refus de la Belgique de s'ouvrir aux armées qui s'élançaient contre nous et à l'héroïque résistance de ce noble peuple. Le plan allemand était nettement un horaire. On y était à la minute. De

la frontière allemande, en face d'Aix-la-Chapelle, à la trouée de l'Oise, frontière française, il y a six jours d'étape. Or, le passage des Allemands à travers la Belgique en armées — arrêtées devant Liège et devant Namur, arrêtées sur la ligne de Jette, battues le 12 août à la lisière de la forêt de Haelen, vainqueurs le 18 à Tirlemont, le 19 à Aerschot — avait duré seize jours (4 août — 20 août).

Le splendide effort des Belges avait donc retardé de dix jours l'arrivée des armées allemandes à la frontière, d'où huit marches seulement les séparaient des forts avancés de Paris.

"Ainsi les Russes et les Belges, non moins que les Anglais, ont vaincu avec nous sur la Marne."

Ce témoignage d'un patriote français, s'accordant pour cette fois avec des apologistes de l'état-major allemand, démontre une fois de plus que la violation de la neutralité belge n'a pas été seulement un crime politique, mais aussi une faute militaire.

L'allusion au grand rôle de la Russie me porte à souligner avec enthousiasme la généreuse abnégation, le sublime dévouement qui l'ont entraînée souvent à intervenir puissamment, quoique prématurément pour ce qui est de son intérêt propre, dans l'unique souci de soulager ses alliés.

Le temps, votre temps, passe ; il me faut craindre d'abuser de votre indulgente attention. Mais comment terminer sans saluer la Roumanie et les peuples des Balkans, dont le martyre actuel assure l'avenir glorieux et prospère, le Monténégro et la Serbie avec son âme régénérée et vengeresse ! En saluant l'Italie, je veux contraindre ma mémoire à vous rapporter aussi exactement que possible un texte le dernierement dans un périodique parisien :

"Sur les crêtes des Alpes, l'Italie combat vaillamment l'ennemi héréditaire, l'atrocité monarchie des Habsbourg, bourreau haineux, qui a traité avec la plus lâche brutalité un peuple dont le crime était de vouloir l'unité nationale."

"Pour les cœurs italiens, l'Autriche, Trieste et Trente sont ce que, pour les cœurs français, sont l'Alsace et la Lorraine."

Gentlemen, hail to the Allies and confusion to the Huns !

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.

Dépôt : 309, rue Saint-Denis, Montréal.

CHRONIQUE D'OTTAWA

Le Fonds Patriotique a recueilli à Ottawa, au lieu des \$500,000 qu'il cherchait, le joli montant de \$643,000, ce qui est beau.

La disette de charbon est devenue terrible à Ottawa et nous savons des familles qui ont dû quitter leurs maisons pour se réfugier un peu partout, parce qu'elles ne trouvaient pas de chauffage. Inutile de dire que quelques marchands en ont profité pour augmenter les prix. Un de nos amis a payé \$12.00 une tonne de charbon valant \$8.00. Si cela ne constitue pas un vol je voudrais bien savoir comment cela s'appelle.

Ce bon M. Crothers, qui occupe la place qu'un ministre du travail devrait occuper, est de retour de Fernie où il a réglé l'affaire des mineurs réclamant contre la cherté de la vie et l'insuffisance de leurs salaires. Comme résultat de sa visite à cet endroit environ deux mille mineurs ont été augmentés de \$1.75 par jour et la conséquence de cela c'est que deux ou trois millions de consommateurs paieront leur charbon une piastre de plus le tonne. Voilà ce que se nomme découvrir Pierre pour couvrir Paul mais vous verrez que les exploiters de mines, si chers à notre gouvernement, ne pourront qu'y gagner.

Le bureau des Commissaires d'Ottawa vient de décider d'augmenter les taxes foncières d'un millièm, ce qui portera cette taxe à 20, 30 millièmes, ou deux cents et 3 centièmes par dollar de valeur. Comme la ville taxe de plus les améliorations, on voit que les propriétaires de la capitale ne manqueront pas d'excuses pour demander des loyers plus élevés. En outre, la province demandera une nouvelle taxe de guerre.

Cette taxe de guerre provinciale est la chose la plus curieuse au monde. Dès le début de la guerre le premier ministre offrit deux millions au gouvernement et celui-ci le remercia chaleureusement, un tel cadeau vaut bien cela. Ensuite, le ministre en conseil décida de prélever une taxe spéciale pour payer son cadeau, et le tour était joué. Si vous ou moi nous permettions d'offrir de l'argent à quelqu'un et d'aller

le chercher dans les poches des autres quand notre offre serait acceptée, nous ne coucherions pas chez nous ce soir.

Dans le bureau impérial des Munitions, bureau où les hauts fonctionnaires sont presque tous Anglais de naissance, on a inauguré depuis quelque temps le système de servir le thé à dix heures et demie le matin et à quatre heures l'après-midi. Les jolies sténographes (on les engage souvent beaucoup plus pour leurs attraits que pour leurs connaissances), servent le thé à messieurs les officiers qui se gouvernent à nos frais au lieu d'être à leur place, c'est à dire sur le champ de bataille. Un autre bureau, celui du Service National, auteur des fameuses cartes, a adopté cette charmante coutume du thé vespéral et nous voyons l'indice des excellentes (!) relations qui doivent exister entre employés et employées.

Entre nous, cela vaut beaucoup mieux pour les Anglais que de retourner chez eux et dans cette aimable loterie on pourra les dire comme à Fontenoy : "Messieurs les Anglais, tirez les premiers."

Pour excuser la disette de charbon les compagnies de chemins de fer disent qu'elles manquent de wagons et le président de la commission des C. de F. (celui qui engage aux Etats-Unis ses experts) trouve cette réponse si naturelle qu'il ne dit rien.

Une tempête de neige accompagnée d'une température excessivement basse dure depuis quatre jours et les services de transport ont été considérablement affectés. Les retards dans les transports joints aux demandes causées par le froid ont mis la joie au cœur des pauvres marchands de charbon mais désespèrent ceux qui n'ont pas de quoi se chauffer. Si encore le Parlement n'était pas ajourné on pourrait aller se chauffer là au risque d'avoir à écouter les discours des députés.

C'est le mercredi 7 dernier que ces messieurs ont temporairement suspendu leurs débats, pardon, débats et ils demeureront en vacances jusqu'au 19 avril, date où notre premier ministre sera revenu d'Angleterre. Il n'y a pas de doute que M. Borden rapportera avec lui les remerciements chaleureux de la mère-patrie pour les généreux services et l'aide nécessaire que lui donne le Canada. Il rapportera aussi

sans doute un nouveau projet d'emprunt, pourvu qu'il ne laisse pas à bas tout ce qui reste d'autonomie au Dominion.

Avant la clôture de la Chambre M. Bob Rogers a tenté d'expliquer les injures gratuites dont il a gratifié le juge Galt et, pour cela, il s'en est pris au *Citizen* qu'il accuse de l'avoir poussé, lui, le ministre incorruptible, à gaspiller les fonds publics.

Cette explication boiteuse n'a convaincu personne et a beaucoup amusé ceux qui connaissent le ministre des travaux publics. A l'en croire, les propriétaires du *Citizen* auraient voulu entraîner le ministre dans une affaire de terrain pour un bureau de poste à Montréal et, comme cette combinaison paraissait au ministre assez louche (ou pas assez rémunératrice) il a refusé d'y participer. De là les attaques du journal.

Le lendemain, le *Citizen* a répondu en exposant la cause complètement et en prouvant que le ministre a simplement soigné ses intérêts et son ceux du gouvernement. L'article ajoute de plus que M. Rogers sera chassé d'Ottawa ou que le *Citizen* y perdra son nom.

Monsieur Rogers ne sait pas encore s'il accompagnera le premier ministre à Londres, sans doute pour porter sa valise. Déjà M. White et Hazen sont du pique-nique et le ministre des élections voudrait bien en être aussi, ce qui lui éviterait de lire les amabilités que le *Citizen* lui lance tous les jours.

On est surpris de voir qu'aucun des trois ministres canadiens-français n'accompagne M. Borden, mais cela se comprend. M. Patenaude est nécessaire aux élections et M. Sévigny est trop jeune pour aller dans le grand monde. Quant à M. Biondin ses méaventures avec le drapeau britannique pourraient être dangereuses.

Si M. Rogers va à Londres il est probable que le rapport du juge Galt sera arrivé avant lui, ce qui sera désastreux pour le ministre des travaux publics. Dans ce rapport il est dit clairement que le ministre a profité de sa connaissance de certaines soumissions pour faire majorer les devis d'un entrepreneur du nom de Carter. Si ce n'est pas du boodlage, cette utile industrie n'a pas de nom.

La Chambre a choisi un comité qui s'occupe de la célébration de l'anniversaire de la Confédération, cette année. Ce comité comprendra

MM. Foster (sir Georges Eulas), Graham, Hugh (sir S. M.) Jameson, Lemieux, Macdonald, Murphy, Sévigny et Taylor. Si l'ombre de sir Georges Etienne Cartier vient à cette occasion contempler ceux qui occupent la droite de la Chambre elle peut s'attendre à une douloureuse surprise. Les temps sont changés et les ministres aussi.

Jeudi prochain, 22 février, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa donnera une soirée-conférence. M. P.-M. Bernard, ancien journaliste, traitera des tribunaux de police et racontera quelques souvenirs de chroniqueur judiciaire.

Les parents ou héritiers des soldats morts au feu (ils sont légion, hélas) qui avaient à se plaindre du service des pensions et retraites, pensaient pouvoir exposer leurs doléances dans les journaux quand Ottawa ou Londres avaient ignoré leurs multiples demandes. Ce dernier recours leur est fermé car le bureau des Commissaires des Pensions vient d'adresser une lettre collective aux journaux leur demandant de lui adresser toute communication pouvant intéresser le service des Pensions. C'est une manière comme une autre de bailloner la critique car la demande est un ordre, tout simplement et Anastasie a le bras long.

DESCAVES

Les jours tempêteux sont durs pour le bébé

Les jours tempêteux et orageux que nous avons durant février et mars sont très durs pour les enfants. Cet état de choses force les mamans à les tenir à la maison. Ils sont souvent confinés dans des pièces surchauffées, mal ventilées et contractent des rhumes qui épuisent tout leur organisme. Afin de les mettre en garde contre ces ennuis, une boîte de Tablettes Baby's Own devrait se trouver dans tout foyer et on devrait en donner une dose de temps en temps au bébé pour maintenir son estomac et ses intestins en excellent fonctionnement. Ceci ne manquera pas de casser les rhumes et de maintenir la santé du bébé en bon état, jusqu'à l'arrivée des plus beaux jours. Les Tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou sont expédiées par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

Dollard des Ormeaux était un Brave



Adam Dollard des Ormeaux et 16 de ses compagnons sauvent la Colonie d'une invasion des Iroquois par leur défense héroïque d'une ancienne palissade au Long Sault (21 mai 1660).

Canadiens suivez son exemple ! A deux siècles et demi de distance, sa bravoure invite la jeunesse Canadienne à ne pas attendre l'ennemi au coin du feu, mais à aller au devant de lui et à préserver ainsi nos foyers de l'invasion des barbares. La victoire des Allemands serait, pour toutes les nations, le régime de la force, de la terreur, l'esclavage, la servitude, le pillage, la ruine et pis encore.

EN AVANT! CANADIENS-FRANCAIS

Pour éviter à notre pays ces horreurs, il faut vaincre les Allemands. Faites votre part dans la guerre actuelle en vous enrôlant dans nos régiments Canadiens-Français soit comme combattants, soit comme forestiers. Il y a encore de la place pour quelques bons hommes dans la Compagnie de Forestiers qu'organise actuellement le Major L. E. Hudon. C'est à eux que sera confié le soin d'abattre les arbres qui serviront à la construction des chemins de fer, ponts, etc., en France.

VOICI QUELQUES-UNS DES AVANTAGES:

En outre du salaire de chaque soldat, sa femme recevra une allocation de \$20.00 par mois, et de plus une allocation du Fonds Patriotique pour elle et ses enfants.

Adressez toutes correspondances et demandes d'informations au

Comité de Recrutement Canadien-Français

MONTREAL, Arsenal du 65^{ème} Régiment, Avenue des Pins.
 OTTAWA, 253, rue Dalhousie.
 TROIS-RIVIERES, 71a, rue Champflour.
 QUEBEC, Place Jacques-Cartier, coin des rues St-François et de la Couronne.
 SHERBROOKE, rue Wellington.
 JOLIETTE, 110, rue Manseau.
 CHICOUTIMI, rue Racine.

GRATIS sur demande
Album de la Grande Guerre
 Contenant des photographies de la guerre actuelle: des champs de bataille, des tranchées, des sous-marins, Zeppelins, des fameux "Tanks" en action, etc.

GRATIS — Goupons pour Album illustré de la Guerre — GRATIS
 LE COMITÉ DE RECRUTEMENT CANADIEN-FRANCAIS
 Messieurs — Veuillez m'expédier gratuitement et franc de port votre Album illustré de la Grande Guerre.
 Nom _____ Adresse _____

NOUVELLES

Saint-Jérôme

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers les quatre heures du matin, le feu a détruit de fond en comble notre manufacture de pianos.

Quand l'alarme fut donnée à quatre heures moins quart, au poste des pompiers, par M. Wilfrid Desjardins, les étages supérieurs de la manufacture étaient déjà tout en flammes.

Cet incendie est profondément regrettable. L'industrie qui vient de disparaître, après avoir vivote à ses débuts, était depuis deux ans de plus en plus florissante.

L'année dernière on y a donné \$11,000 de salaires, et depuis quelques mois elle payait des gages sur le pied de \$15,000 par an.

Il est question de demander au conseil municipal de permettre à la compagnie de pianos de s'installer dans l'ancienne manufacture Kussner qui est inoccupée depuis plusieurs années.

Nous sommes certain que notre conseil fera tous ses efforts pour maintenir une industrie qui prospérait, qui donnait de l'ouvrage à une trentaine d'hommes et dont les actionnaires sont en grande partie des citoyens de Saint-Jérôme.

La ville elle-même détient \$1,000 de parts dans la compagnie de pianos.

Les assurances sur l'édifice incendié se montent à \$13,000.

On nous assure que si la compagnie obtient l'usage de l'immeuble Kussner, ces \$13,000 d'assurances lui permettront de continuer ses opérations d'ici à un mois et demi.

M. Jules Edouard Prévost était à Montréal, mercredi, pour assister aux obsèques de M. Amédée Lamarche, son cousin et un vieil ami de sa famille.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de Mme Charles Beauchamp, née Marie Clavel, décédée subitement à l'hospice des Claves de la Providence, à Montréal, le 9 du courant, à l'âge de 77 ans.

La regrettée disparue eut une nombreuse famille de son premier mariage et était la mère de notre ami et concitoyen M. Emmanuel Bertie, de la manufacture Rolland.

Elle fut une vraie chrétienne et donna, toute sa vie, l'exemple du plus pur dévouement.

De nombreux témoignages de sympathies ont été adressés à la famille éplorée.

Nous lui présentons à notre tour, spécialement à M. Emmanuel Bertie, nos vives condoléances.

A une réunion spéciale des membres de la fanfare Saint-Jérôme, tenue le 9 février 1917, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité :

A l'occasion de la mort de Mme Bertie, il est proposé par M. André Magnan, appuyé par M. le notaire Sigouin, que les musiciens de la fanfare expriment à M. Emmanuel Bertie, leur directeur, la part qu'ils prennent au deuil qui le frappe par la mort de sa mère et lui offrent leurs sincères sympathies.

J.-Albert Lepage, secrétaire.

Ne perdons pas de vue que c'est lundi et mardi prochains qu'auront lieu les soirées de familles organisées sous le patronage de M. le curé de la Durantaye.

Mesdames Charles Lorrain, Alcide Léveillé et Moïse Labelle à qui on a demandé de vouloir bien organiser, ces soirées déploient un zèle infatigable pour en assurer le succès.

A ces soirées on jouera les cartes, on tirera au sort de superbes objets, on fera de la musique de fanfare, du chant, il y aura un réveillon, divers autres amusements.

Il est à espérer que les jérômienues tant de la ville que de la paroisse s'y rendront en foule. Le prix d'entrée n'est que de 25 sous.

Comme nous le disons ailleurs, les recettes de la première soirée, le 19, seront versées par M. le curé au Fonds Patriotique canadien.

C'est une raison de plus qui doit nous engager à assister en grand nombre à la soirée de lundi.

Les recettes de la soirée de mardi seront appliquées aux œuvres paroissiales qui méritent aussi tout notre encouragement.

Ia cour de circuit siège dans notre ville, cette semaine, sous la présidence de l'honorable juge Robidoux.

On nous dit que notre vieux citoyen, M. Joseph Lauzon, blessé dans l'accident de chemin de fer de Piedmont, prend du mieux et est hors de danger. Il est encore à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal.

Nous apprenons avec plaisir que notre estimable concitoyen, M. Octave Rose, qui a

été assez sérieusement malade d'une bronchite, est en pleine convalescence.

M. André Obry, fils de Mme Vve Louis Obry, de notre ville, est récemment arrivé de France. On sait que M. André Obry a combattu dans l'armée française depuis le début de la guerre. Il faisait son service militaire quand la guerre fut déclarée.

Il nous a fait plaisir et nous avons condescendé comme un honneur de serrer la main à ce brave pion français, qui a obtenu un congé de quelques mois.

A son retour au foyer, M. André Obry a, hélas ! retrouvé un grand vide puisque son père est mort pendant son absence.

Nous espérons avoir l'occasion de causer longuement avec ce jeune soldat et nous communiquerons à nos lecteurs les choses intéressantes qu'il nous apprendra.

HOCKEY

Dimanche dernier "Le Jérômien" a reçu la visite du "Saint-Eli-abeth", de Montréal. La victoire est restée au "Jérômien" par le score de 4 à 3.

Dimanche prochain, le "Saint-François-Xavier", de Montréal, nous rendra visite.

Décès : L'épouse de M. Pierre Giroux et leur fille, qui s'étaient malades depuis longtemps, sont mortes toutes les deux cette semaine.

Leurs services ont été chantés le même jour, hier, et les deux corps ont été déposés ensemble dans le charnier du cimetière.

Nos condoléances à la famille.

Nous apprenons à la dernière minute la mort de Mme Léonidas Guay, née Georgine Toupin, décédée aujourd'hui à l'âge de 21 ans.

Les obsèques auront lieu lundi prochain à 10 heures.

Nos profondes condoléances à M. Léon Guay et à la famille de la regrettée disparue.

PLUSIEURS MAISONS A LOUER OU A VENDRE. S'adresser à DAMÉ VVE OSCAR LALONDE, angle Sainte-Julie et Sainte-Sophie, Saint-Jérôme.

THEATRE AU REPOS

SAMEDI ET DIMANCHE

Le programme sera des mieux choisis. Il comprendra un magnifique drame en 5 parties intitulé : LA MERVEILLEUSE AVENTURE, avec William Farnum dans le rôle principal. Ce drame est présenté par la Fox Film, une compagnie qui n'a jamais regardé la dépense pour obtenir tout le succès possible avec ses vues animées. En outre il y aura quelques autres numéros. Les prix d'entrée seront les mêmes : 15 sous.

A vendre

Beaux lots à bâtir à l'entrée du Domaine Parent près de l'église, du couvent, de la gare C. P. R. et du marché, à 3 c., 5 c. et 6 c. le pied. J'invite spécialement les entrepreneurs-construc-teurs à venir me voir, car il faut bâtir à cause des nombreuses industries qui se développent à Saint-Jérôme. Aussi d'autres lots près de la manufacture Dominion Rubber.

J'ai aussi quelques belles terres à vendre dans les environs de Saint-Jérôme et dans le Nord, à L'Annonciation et Mont-Laurier, avec sans roulant.

A PRÊTER

\$500., \$1,000., \$1,500. et \$2,000.

J.-E. PARENT, N. P., Saint-Jérôme, P. Q.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit : fêtes, naissances, mariages, décès, etc. ?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choisissez votre catalogue.

MATRIEL PHOTOGRAPHIQUE

On trouve aussi à la Pharmacie Fournier des kodaks et tous les accessoires voulus pour faire de la photographie.

L'hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe, est un établissement recommandable sous tous les rapports. Site enchanteur, près de la rivière du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

118 et 120, rue Labelle, Saint-Jérôme.

Il est ordonné à Isaac Rubenheimer et dame Isaac Rubenheimer, tous deux ci-devant de la paroisse de Saint-Hippolyte, partie est du canton Abercrombie, comté de Terrebonne, et maintenant de lieux incertains, défendeurs, de comparaitre dans le mois dans une action que leur a intentée Aldéric Renaud, marchand, de l'endroit appelé Lesage, paroisse de Saint-Jérôme, district de Terrebonne, demandeur, dans la Cour de circuit dans et pour le comté de Terrebonne, district de Terrebonne, province de Québec, sous le No 6496.

Saint-Jérôme, 1er févri 1917.

S. MAGNANT, Greffier de ladite Cour. C.-E. MARCHAND, Avocat du demandeur.

CONSTIPATION

la cause fréquente des

Maux de tête, Insomnies,

Langueurs, Boutons

Cependant une purgation violente ne guérit pas mais ne fait qu'aggraver le mal et ses dangers. Les Pilules de la Mère Seigel sont d'une action douce et efficace. Elles nettoient et régularisent les intestins sans effets désagréables, et même le cas de constipation le plus obstiné cède devant les

PILULES DE LA MERE SEIGEL

Dans toutes les pharmacies, à 25c. A. J. WHITE Co. Limitée, Montréal B. 915

Les Noces d'or de M. et Mme Beaulieu

Elles ont donné lieu à une charmante reunion, mardi soir, chez M. Bruno Beaulieu, à Outremont

M. et Mme Louis Beaulieu, de Sainte-Agathe-des-Monts, ont fêté, mardi soir, le cinquantième anniversaire de leur mariage. A cette occasion, les membres de leur famille se réunissaient chez leur fils aîné, M. Bruno Beaulieu, chemin Sainte-Catherine, à Outremont, à un dîner servi au milieu d'un charmant et jovial enthousiasme.

Dans le grand hall très ingénieusement décoré, prenait place à une table richement garnie et qui disparaissait sous les fleurs, M. et Mme Louis Beaulieu ayant à leurs côtés M. et Mme Bruno Beaulieu, M. et Mme Alfred Gibeault, M. et Mme J.-A. Beaulieu, M. et Mme Joseph Quintal, M. et Mme C. Beaulieu, M. et Mme Célestine Beaulieu, M. et Mme G.-A. Beaulieu et dix-huit petits-enfants.

Pendant le dîner un orchestre a exécuté un joli programme qui contribuait pour beaucoup au charme du banquet.

Il y eut chant, musique et danse. Ce n'est que tard mercredi matin que tous se sont séparés, emportant un souvenir impérissable de cette joyeuse fête de famille.

Les héros de la fête ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Malgré leur âge avancé, M. et Mme Louis Beaulieu sont encore jeunes et pleins de vie.

A MES GRANDS-PARENTS

M. et Mme Louis Beaulieu, à l'occasion de leurs noces d'or.

Donc c'est aujourd'hui que l'on fête Vos noces d'or, chers Grands-Parents... Et, veuve de ses pais accents, Ma bouche resterait muette !...

Ne faut-il pas que tout se prête A bien dorer ces cinquante ans ; Que les souhaits et les présents Refleurissent sur votre tête ?

Aïeux chéris, comme je veux Pour vous cadeau plus précieux Que celui qu'une bourse achète,

Je fais le geste du poète Qui n'ayant rien dans son gousset Offre son cœur dans un sonnet.

Gaston GIBEAULT,

Sem. de Sainte-Thérèse de Blainville, 13 février 1917.

Filles pâles, faibles

La faiblesse se produit généralement aux approches de la nubilité

Les jeunes filles, sur le point de devenir femmes, dépriment souvent malgré tous les soins et toutes les attentions. Combien de fois voit-on des jeunes filles qui avaient été fortes et pleines de santé devenir subitement faibles, déprimées, irritables et insouciantes. C'est le commencement de la nubilité — une crise dans la vie d'une jeune fille — et il faut se hâter de prendre les moyens de conserver le sang pur et riche ainsi que le teint rouge de la santé. Si le sang n'est pas en bonne santé à cette époque critique, le corps s'affaiblit et de graves dérangements en résultent. Les Pilules Roses du Dr Williams ont évité à des milliers de jeunes filles une longue vie de maladie ou une mort prématurée. Elles produisent du sang d'une valeur sans pareille, renforcent les nerfs faibles et produisent un fort approvisionnement de sang riche et rouge, dont toute fille a besoin pour conserver sa force. Maintes et maintes fois les Pilules Roses du Dr Williams ont trouvé leur valeur aux femmes et aux filles dont la santé chancelait.

Mlle A. Sternburg, Haileybury Road, New Liskeard, Ont., dit : "J'ai beaucoup raison d'être contente des Pilules Roses du Dr Williams, car elles m'ont rendu la santé, si toutefois elles ne m'ont pas sauvé la vie. En 1914, je commençai à me sentir épuisée et le médecin qui fut appelé me déclara que j'étais atteinte d'une sérieuse anémie. Je maigrissais, j'étais toujours fatiguée, et j'étais devenue si nerveuse que je pouvais à peine tenir une tasse pour boire. Mon cœur battait d'une façon alarmante et toute ma famille ainsi que mes amis pensaient que je m'en allais vers la mort et que je ne reviendrais jamais à la santé. J'étais au lit depuis quelques semaines quand une tante vint me voir et me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Mon pé se acheta et après que j'en eus pris trois boîtes une amélioration sensible s'était déjà fait sentir et depuis ce moment j'ai toujours progressé dans la bonne voie. J'ai continué à prendre des pilules pendant quelque temps encore et grâce à elles j'ai reconquis ma santé et ma vigueur d'autrefois. Je ne cesserais jamais de faire l'éloge de ce remède et de conseiller à toutes les jeunes filles faibles et épuisées de l'essayer car je connais par expérience leur mérite exceptionnel."

Les Pilules Roses du Dr Williams sont en vente chez tous les marchands de remèdes, ou on peut les obtenir par la poste à raison de 50c

la boîte ou six boîtes pour \$2.50 de la Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

CHRONIQUE

Disette et Mégalomanie

On a pu croire, jusqu'à ces derniers temps, que la crise alimentaire se maintenait en Allemagne dans une proportion supportable. Des documents dignes de foi sont venus attester qu'il n'en est rien. La disette est réelle, et voit un sous-secrétaire d'Etat, le docteur Michaelis, qui fait entendre un lugubre son de cloche. Il déclare tout d'abord que le peuple allemand se trompe quand il croit que le système de rationnement actuellement en vigueur cessera avec la paix. Il lui conseille de perdre une vaine espérance. La crise alimentaire et le rationnement qu'elle impose dureront longtemps encore, sans doute pendant plusieurs années.

Le manque de tonnage et la baisse du mark obligeront l'Allemagne à importer le moins possible ; or, en temps normal, la production en céréales, en viande, en fourrages, en graisses, est insuffisante. M. Michaelis annonce donc à ses compatriotes, vraisemblablement interloqués, que la paix ne leur rendra point du tout l'abondance, et qu'ils doivent se disposer à souffrir longtemps encore. Sa conclusion est amère : "Nous devons nous pénétrer de ceci et ne pas appeler la paix pour la seule raison du manque de nourriture."

Voilà donc les Allemands avertis par un des leurs. Les fanfaronnades allemandes ne prennent plus ; la vérité s'impose à la fin par sa force. On sait maintenant, au delà du Rhin, que l'immense entreprise de conquête a échoué et que l'Allemagne, qui avait rêvé d'établir sa domination sur le monde entier, va se retrouver plus faible qu'avant la guerre. Son industrie, son prestige demeureront gravement atteints et pour longtemps. Le rêve d'hégémonie mondiale va se terminer par un triste réveil...

Il nous souvient que, vers 1912, Guillaume II causant à Berlin avec un Français de marque, lui dit qu'il ne s'expliquait pas les soupçons d'ambitions déréglées dont il était l'objet. Il fit observer, avec raison d'ailleurs, que les grands conquérants n'avaient jamais fondé rien de durable et qu'il était sage de limiter les convoitises territoriales qui préparent souvent des déceptions. Ce maître fourbe avait-il déjà, à ce moment-là, océdés son agression ? Il est difficile à le douter, quand on se rappelle tout ce qu'il fit pour porter l'armée allemande à sa plus haute puissance offensive.

On a essayé de faire entendre qu'il eût préféré maintenir la paix et continuer à développer la prospérité matérielle de l'empire, mais que les mégalomanes du pangermanisme groupés autour du prince héritier, lui forcèrent la main.

L'histoire prononcera son arrêt en connaissance de cause. Toujours est-il que Guillaume II a fait éclater une guerre formidable dans l'espoir de réaliser un projet de domination universelle dont il avait paru prévoir le danger.

On sait que pendant son séjour à l'île d'Elbe, Napoléon écrivit une sorte de confession dans laquelle il disait que si le projet de dominer le monde avait été praticable, il était né pour l'accomplir : "J'avais, poursuivait-il, tout ce que la nature peut donner ; cependant j'ai succombé et mes revers ont commencé à l'époque où mes ennemis eux-mêmes croyaient que je n'avais que des succès à obtenir. Je puis dire avec orgueil que j'étais parvenu au point où tout devait plier devant mes volontés. Mon pouvoir était absolu et j'étais le premier capitaine du siècle. Que me manquait-il pour conquérir l'univers ? La possibilité. Mon exemple peut servir de leçon aux souverains qui voudront trop augmenter leur puissance. Qu'ils se rappellent d'abord qu'ils ne sont pas Bonaparte, et qu'au moment où ils se croiraient sur le point de réussir, quelque événement imprévu viendrait anéantir leur espérance. Une force invincible pose de certaines bornes que l'homme ne saurait dépasser. Je ne conseille à aucun souverain de chercher à marcher sur mes traces. L'espace que je n'ai pu franchir, aucun mortel ne le passera jamais."

Evidemment on ne pourrait nier que Napoléon pechait par excès de modestie. Néanmoins le Kaiser, dont l'admiration pour Napoléon est bien connue, pourra utilement méditer sur ces saisissantes paroles...

SUZANNE CARON

Canadien-Nord

Changement dans le service des trains de voyageurs, entrant en vigueur le 15 février 1917

Le Canadien Nord annonce qu'à partir du 15 février, les changements suivants dans le service de ses trains entreront en vigueur :

Le train No 21, arrivant à Saint-Jérôme à 8 h. du matin, venant de Montréal, et repartant à 8 h. 10 du matin pour Huberdeau les lundis, mercredis et vendredis, circulera les lundis, vendredis seulement.

Le train No 22, venant d'Huberdeau, qui arrive à Saint-Jérôme à 7 h. 30 du matin et part pour Montréal, à 7 h. 40, les mardis, jeudis et samedis, circulera les mardis et samedis seulement avec le même horaire.

Les trains Nos 31 et 32, entre Joliette et Ottawa, continueront leur service comme auparavant.

Pour autres renseignements, s'adresser aux agents de la compagnie ou écrire à Jas Morrison, agent général des voyageurs, 230, rue Saint-Jacques, Montréal.

Canadiens.

Un dernier coup d'épaules pour assurer la victoire des alliés.

C'est ce que demande le Comité de Recrutement Canadien-Français dans un appel vibrant de patriotisme que nous publions dans une autre page et que tout le monde devrait lire ; les jeunes pour y prêter la résolution de leur devoir d'hommes de cœur ; les vieux pour montrer aux jeunes le chemin de l'honneur et les encourager à s'entraîner dans nos bataillons canadiens-français et à conquérir la victoire qui honnera le monde entier du joug brutal du militarisme allemand.

Il faut voir, dans les documents officiels, de quoi sont capables les Allemands. On ne peut

pas se faire sans cela une idée exacte des atrocités de sans nom commises par les boches dans les pays envahis.

On frémit au spectacle de ces atrocités et à l'idée d'une victoire allemande qui mettrait le Canada à la merci de Guillaume, il n'est pas un Canadien en état de porter les armes, qui ne réponde à l'appel du pays.

Le Comité de Recrutement a pu se procurer des photographies officielles autorisées par le ministère de la guerre en France et les a réunies dans un intéressant album qui est actuellement sous presse et qui sera envoyé gratuitement d'ici à quelques jours à toutes les personnes qui en feront la demande et dans l'ordre de réception des demandes, en remplissant le coupon qui se trouve au bas de la page d'annonce publiée dans ce numéro et en l'adressant au Comité de Recrutement Canadien-Français, arsenal du 65ième Régiment à Montréal.

La société d'agriculture

Du comté de Deux-Montagnes

Sainte-Scholastique, 1er février 1917. Les directeurs de notre société d'agriculture ont élu Messieurs Gédéon Bigras président, Paul Gratton vice-président, Joseph Fortier secrétaire-trésorier. Les autres directeurs sont : Messieurs Arthur Bélanger et Dan McMartin, de Saint-Eustache, Joseph Labonté, d'Oka, Ovide Lafèche, de Saint-Joseph, Alexandre Gratton, de Saint-Benoit, Philias Paiement, de Saint-Augustin, Jos.-W. Sauvé, de Saint-Placide, Pétrus Fortier, de Sainte-Scholastique, Joseph Sauvé, de Saint-Hermas, Napoléon Huot, de Saint-Canut, Joseph Lacroix, de Sainte-Monique, Henri Langlois, de Saint-Colomban.

Les opérations financières de l'année dernière ont été des plus brillantes et c'est certainement l'exposition la plus considérable que la société ait organisée, depuis sa fondation.

Il y eut 1561 exhibits et plus de 700 têtes d'animaux. Le surplus de l'actif sur le passif est de \$9,350 85.

"Le mal de reins me rendait malheureux depuis une quinzaine d'années", dit M. JAMES KING Les PILULES MORO m'en ont guéri.



M. JAMES KING. Plus un homme a de muscles, plus il est développé, plus ses nerfs sont solides, plus aussi il se porte bien et est exempt de maladies. Le meilleur de la force, chez l'homme, réside dans les reins. La moindre affection de ceux-ci est préjudiciable à l'énergie physique qui se trouve aussi diminuée.

Des causes multiples peuvent motiver la maladie des reins, aussi la plupart des hommes en sont-ils atteints. Les douleurs de reins nuisent beaucoup au travailleur ; c'est une torture continuelle, un ennui de tous les instants. Le moindre faux mouvement et le plus petit effort se traduisent, dans la région des reins, par une douleur atroce, et l'on dirait que tous les nerfs du dos se tordent convulsivement. Impossible de forcer, impossible de rien soulever de pesant. En résumé, le mal de reins condamne presque à l'inertie celui qui en est affecté.

Les PILULES MORO sont le meilleur stimulant des forces physiques : c'est un tonique souverain pour les muscles et les nerfs ; elles rendent donc les hommes forts et robustes après les avoir débarrassés de tous les ennuis que suscite chez eux la faiblesse des reins. Un homme est donc toujours assuré de se guérir avec les PILULES MORO.

"Le mal de reins me rendait bien malheureux depuis une quinzaine d'années. Je travaillais tout le temps et les souffrances allaient toujours en augmentant. J'en vins à ne pouvoir me tenir debout. La nuit, le mal que j'endurais m'empêchait de dormir et alors le matin j'étais peu disposé à aller au travail. J'avais essayé inutilement bien des remèdes quand un jour j'en vins aux Pilules Moro. Après l'emploi de quelques boîtes je souffrais moins, marchais et dormais mieux. En continuant de me traiter je me suis guéri tout à fait. Depuis ce temps je prends des Pilules Moro pour augmenter mes forces quand elles diminuent." M. James King, Jr, 42, Main, Flak-Dale, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par le Dr Adolphe Mignault, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invités à lui écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

BONNE SANTÉ

bon appétit et bonne humeur signifient parfait équilibre dans votre organisme. Pour garder vos organes en équilibre — quand il y a lieu — faites usage de

BEECHAM'S PILLS

Le remède le plus répandu dans l'univers. En vente partout. En boîtes de 25c.

A l'occasion du 10ième anniversaire de l'établissement permanent de la société à Sainte-Scholastique les directeurs ont décidé de faire un événement important et de porter à \$7,000-00 le montant de leur prix à être payés. L'exposition aura lieu, cette année, les 24, 25, 26 et 27 septembr.

L'Education rurale

Le rapport d'un examen agricole dirigé par la commission de la Conservation, en 1916, expose comme suit le sujet de l'éducation : Quatre-vingt-dix-huit pour cent des 400 cultivateurs visités avaient assisté à l'école publique seulement, et un pour cent à l'école secondaire. Aucun des 400 n'avait suivi un cours au collège, un seul avait fait un cours commercial. Quatre-vingt-douze des femmes de ces cultivateurs avaient fréquenté l'école publique seulement ; trois pour cent l'école secondaire et aucune le couvent.

Neuf pour cent ont déclaré que les enfants avaient des jardins scolaires, et 22 pour cent qu'ils avaient un jardin domestique sous la direction de l'instituteur. Quarante-sept pour cent ont dit qu'ils avaient suivi un cours abrégé d'agriculture, et 93 pour cent se sont prononcés en faveur d'un cours abrégé pour les jeunes. Plusieurs de ces cours abrégés sont des classes où l'on enseigne à évaluer le grain de semence et le bétail ; elles ont lieu en diverses parties du pays, et tous les cultivateurs y sont invités. Quatre-vingt-sept pour cent étaient satisfaits des écoles telles que administrées à présent.

Si l'on veut améliorer l'enseignement du cultivateur, il faudra évidemment commencer par élever le niveau de l'école rurale. Il s'ensuit qu'il est sage et désirable de rendre l'enseignement de l'école rurale aussi efficace, complet et pratique que possible, pour préparer les jeunes gens et les jeunes filles à la véritable vie des campagnes. L'agriculture devrait occuper une place plus élevée qu'à présent dans le programme des études.

Si vous voulez faire des économies dans vos achats, de

Epicerie, Ferronnerie, Grains de semence, Foin, Grains, Bois, Charbon,

Allez chez

A.-C. HUOT

Téléphone 123

142, rue Saint-Georges SAINT-JEROME

CANADIEN - NORD

Un important changement d'horaire a été effectué et entrera en vigueur

LE 15 FEVRIER 1917

Pour informations supplémentaires, s'adresser aux agents du Canadien-Nord ou écrire à Jas. Morrison, 230, rue Saint-Jacques, Montréal.

A VENDRE

Lots et maison à vendre, No. 10, rue Saint-Faustin, Saint-Jérôme.

Lots et maison à vendre, rue Sainte-Thérèse, Saint-Jérôme, en face de la manufacture de caoutchouc. S'adresser à

SIGEFROID BOYER.

10, rue Saint-Faustin, Saint-Jérôme.

Automobiles à vendre

Automobiles de plusieurs sortes ; parfait ordre ; Réparations de tous genres d'automobiles. Travail garanti. NATIONAL AUTO SUPPLY, 1787, boul. Saint-Laurent, Montréal. Tél. Saint-Louis 5817.

J.E. LEDUC

MARCHAND-TAILLEUR

Dernières nouveautés. Satisfaction assurée.

30, rue Sainte-Anne,

Tel. 56 SAINT-JEROME

Chateau Grignon

UN BON PLACEMENT

LES PERSONNES QUI, DE TEMPS A AUTRE, ONT DES FONDS A PLACER PEUVENT ACHETER AU PAIR DES

OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT CANADIEN

AU MONTANT DE \$500 OU DE MULTIPLES DE CE MONTANT

Capital remboursable le 1er octobre 1919.
Intérêt payable semi-annuellement le 1er avril et le 1er octobre, par chèque (payable au pair sans frais de change dans toutes les banques à charte du pays) au taux de 5% par an à compter de la date de l'achat.

Les porteurs de ces obligations auront le privilège de les offrir au pair plus l'intérêt comme équivalent d'espèces en règlement d'obligations qui leur seront attribuées sur leur souscription à tout emprunt de guerre que le gouvernement canadien pourrait mettre sur le marché, à l'exclusion seulement des bons du Trésor ou autres valeurs d'Etat de courte échéance.

Les fonds de ces obligations ne peuvent servir qu'aux fins de guerre.

Une commission d'un quart d'un pour cent sera payée aux courtiers réguliers d'obligations et de valeurs de Bourse, sur les allocations qui pourraient leur être faites de ces obligations à la suite de demandes portant indication de leur qualité officielle.

S'adresser au sous-ministre des Finances à Ottawa pour les formules de demande.

MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA
7 OCTOBRE 1918.

Aqueduc de Blainville, Limitée

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du 29 décembre 1916, constituant en corporation M.M. Albert Beauchesse, notaire; J.-D.-Aimé Sénécal, gérant de manufacture de pianos; J.-E. Maillé, horloger; J.-D. Filiatrault, notaire, et Eugène Beauchesse, gérant de banque, de Sainte-Thérèse, dans les buts suivants:

Acquérir, louer tous aqueducs actuellement exploités à Sainte-Thérèse ou ailleurs par toute personne, société ou corporation quelconque; construire, entretenir et exploiter des aqueducs dans Sainte-Thérèse ou ailleurs; acquérir tous matériaux et outillages servant à l'exploitation desdits aqueducs; et vendre, louer ou autrement disposer desdits aqueducs;

Acheter, louer et autrement aliéner toutes sources, puits et exploiter tous lacs, rivières et cours d'eau pour l'usage desdits aqueducs;

Construire, entretenir et exploiter tous canaux d'égoûts dans Sainte-Thérèse ou ailleurs;

Faire le commerce et l'exploitation des immeubles en général;

Faire le commerce du bois en général et des matériaux de construction en bois, pierre, brique, ciment, fer; construire l'entreprise ou autrement toutes bâtisses quelconques et vendre, échanger et autrement aliéner desdites bâtisses;

Acquérir, louer, aliéner des mines et carrières, des terrains de sables et de gravier, des terrains miniers, des droits de mine et exploiter le tout;

Faire et construire tout chemins publics ou privés en macadam, ciment, béton, gravier ou autrement;

Pêter sur billet, hypothèque ou autrement; acheter, vendre des débetures, actions, créances;

Créer et produire l'électricité par pouvoirs d'eau ou autrement et exploiter la force électrique pour la lumière et toutes autres industries en général, dans les districts de Terrebonne et Joliette et dans une partie du comté de Laval, jusqu'au côté sud de la Rivière des Prairies;

Payer tout achat ou marché quelconque au moyen d'actions libérées de la présente compagnie ou autrement, sous le nom de "Aqueduc de Blainville, limitée", avec un fonds social de quatre-vingt-dix-neuf mille piastres (\$99,000.00), divisé en dix-neuf cent quatre-vingt (1980) actions de cinquante piastres (\$50.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Sainte-Thérèse, comté de Terrebonne.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce vingt-neuvième jour de décembre 1916.

Le sous-secrétaire de la province,
C.-J. SIMARD.

Aqueduc de Blainville, Limitée

Public notice is hereby given that, under the Quebec Companies' Act, letters patent have been issued by the Lieutenant Governor of the Province of Québec, bearing date the 29th December 1916, incorporating Messrs Albert Beauchesse, notary; J.-D.-Aimé Sénécal, manager of piano factory; J.-E. Maillé, watchmaker; J.-D. Filiatrault, notary, and Eugène Beauchesse, bank manager, of Ste. Thérèse, for the following purposes:

To acquire, lease any waterworks now exploited at Ste. Thérèse or elsewhere, by any person, firm or corporation whatsoever; to construct, maintain and exploit waterworks in Ste. Thérèse or elsewhere; to acquire all materials and equipment used in the exploitation of said waterworks;

To buy, lease and otherwise dispose of any springs, wells, and exploit any lakes, rivers and water courses for supplying said waterworks;

To construct, maintain and exploit any sewers in Ste. Thérèse or elsewhere;

To deal in and with immovables generally;

To deal in lumber and timber in general, stone, brick, cement and iron; to construct by contract or otherwise, any buildings whatever and to sell, exchange and otherwise dispose of such buildings;

To acquire, lease and dispose of mines and quarries, sand and gravel pits, mining lands, mining rights and operate same;

To build and construct public or private roads in macadam, cement, concrete, gravel or otherwise;

To loan money on notes, hypothecs or otherwise; to sell debentures, shares, claims;

To generate and produce electricity by water powers or otherwise and exploit electric energy for light and all other industries generally, in the districts of Terrebonne and Joliette and in that part of the county of Laval, as far as the south side of River des Prairies;

To pay for any purchase or agreement whatsoever by means of paid up shares of the present company, under the name of "Aqueduc de Blainville, limitée", with a capital stock of ninety nine thousand dollars (\$99,000.), divided into one thousand nine hundred and eighty (1980) shares of fifty dollars (\$50.00) each.

The principal place of business of the corporation, to be at Ste. Thérèse, in the county of Terrebonne.

Dated from the office of the Provincial Secretary, this twenty ninth day of December, 1916.
C.-J. SIMARD,
Assistant Provincial Secretary.

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le sommeil, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 30 rue Saint-Denis, Montréal.

LE SIROP GAUVIN POUR LE RHUME

Est composé des meilleurs remèdes pour les maladies de la gorge, des bronches et des poumons. Prenez en au premier symptôme du mal, car un RHUME, si léger qu'il vous paraisse, prépare le terrain aux maladies de la CONJONCTIVITE. Qu'il s'agisse d'une infection récente ou ancienne, vous vous guérez avec le SIROP GAUVIN pour le RHUME. Prix: 25c la bouteille.

Le Sirop d'Anis Gauvin pour les Enfants

Soulage coliques, douleurs de la dentition, indigestion, diarrhée, et assure au bébé un sommeil naturel.

PRIX: 25 cents la bouteille.

Les Cachets Gauvin pour le Mal de Tête

soulagent et guérissent promptement

Maux de Tête, Migraines, Névralgies, et toutes les douleurs.

PRIX: 25 cents la boîte.

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE
COMPTABLE ET VERIFICATEUR

Spécialité: Liquidation de faillites.
Compositions obtenues sous le plus court délai. Règlements promptement effectués

SUITE 506, EDIFICE ROYAL TRUST
107, rue Saint-Jacques - MONTREAL

TÉLÉPHONE BELL: Bureau: Main 1056
Résidence: St-Louis 7928

MALADIES DES YEUX, OREILLES, GORGE, NEZ

Dr Pierre-S. BOHEMIER Diplômé de l'Hôtel-Dieu de Paris, chef de service à l'hôpital Saint-Joseph, médecin spécialiste des SS. de Sainte-Anne, assistant à l'Inst. Bruchési

CONSULTATIONS TOUTS LES JOURS DE 1 A 4 P. M. (TEL. EST 20)
490, rue Saint-Denis (près Sherbrooke) MONTREAL

Une annonce dans l'*Avenir du Nord* rapporte certainement deux fois ce qu'elle coûte

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

SAINT-JEROME, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent.
Escompte les billets de commerce et les billets d'encan.
Fait toutes espèces de collections.
Traites émises par toutes les parties de l'Amérique.
Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.
Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT - GERANT

Hotel VICTORIA

J.-L. Patenaude, Prop.

Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. Grandes salles d'hébergement pour colis-voyageurs. La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.
Angle des rues Labelle et Sainte-Anne
SAINT-JEROME

Remarquez la différence

entre celui qui néglige ses yeux et celui qui porte un de nos lunettes sans pareils. Le premier fait des efforts constants pour voir, le second jouit d'une vue normale. Lequel préférez-vous être?

L'INSTITUT OPTIQUE
144, rue Sainte-Catherine Est
Angle avenue Hôtel-de-ville
MONTREAL

Spécialiste Beaumier, le meilleur de Montréal.

Cette annonce rapportée vaut 15c. pardollar sur tout achat de **LUNETTERIE**
Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

J.-A.-C. ETHIER, C.R., M.P.
L. DURAND, L.L.B.

Ethier & Durand

Avocats
Sainte-Scholastique, P. Q.
Téléphone Bell 17-2

Banque des Marchands du Canada

Fondée en 1864 par charte du gouvernement fédéral

Capital payé \$ 7,000,000
Fonds de réserve 7,250,944
Total des dépôts 72,177,028
Total de l'actif 96,361,363

Recouvrements (Collection)
Ayant 210 succursales et agences au Canada, nous avons des facilités pour faire les recouvrements (collection).

Dépôt d'Épargne
Nous portons une attention particulière aux comptes d'épargne. Un dépôt de \$1, est suffisant pour ouvrir un compte. L'intérêt alloué au plus haut taux courant, est ajouté au capital deux fois par année sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande ou de présenter le livret.

Dépôts remboursables sans avis
Deux ou plusieurs personnes peuvent ouvrir un compte en commun et retirer de l'argent individuellement au moyen d'un reçu signé à cet effet.

SUCCESSALE SAINT-JEROME
J.-N. LORRAIN, Gérant.

Dr. Leon Archambault DENTISTE

Spécialiste pour Dentiers
COURONNES, BRÈCHES ET BÂCHES DE TÊTE
Téléphone, Saint-Louis 819 MONTREAL

C. A. Lorrain

Agent general d'Assurances
Téléphone Bell No 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

16, rue Sainte-Julie, Saint-Jérôme

S.-G. LAVIOLETTE

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
POELES ROYAL FAVORITE

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant amplement et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIENS RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POWDRE A FUSIL

Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.
LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE
Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

Avant Tout — la Sûreté!

Rien n'importe plus à ceux qui s'occupent de fouritures que d'être en relations avec une Maison de Fouritures reconnue Honorable et Solide.

Envoyez-nous vos fouritures! Nous vous offrons une classification juste et précise, les meilleurs prix et le service SHUBERT et c'est pour son excellence, sa promptitude et sa courtoisie. Nous sommes la plus grande maison du monde à occuper exclusivement de la vente des fouritures brutes d'Amérique.

Demandez la dernière édition du "Shubert Shipper" notre bulletin de fouritures. Vous le trouverez indispensable!
25-27 WEST AUSTIN AVE.
A. B. SHUBERT, Inc. Dep. 5276, CHICAGO, U.S.A.

QUE VOTRE ARGENT COMBATTE POUR VOUS AU FRONT

ACHETEZ LES CERTIFICATS-ÉPARGNES DE GUERRE DU GOUVERNEMENT CANADIEN

REMBOURSABLES DANS TROIS ANS

\$ 25.00	POUR	\$ 21.50
50.00	"	43.00
100.00	"	86.00

IL NE SERA VENDU A LA MÊME PERSONNE QUE POUR \$1500 DE CES VALEURS

S'adresser à n'importe quelle banque ou aux bureaux de poste où l'on émet des mandats.

9 JANVIER 1917
MINISTÈRE DES FINANCES, OTTAWA

Les médecins du XVIIIe siècle connaissent les effets merveilleux des Vins célèbres provenant du Domaine de St-Michel, et ne manquent jamais de recommander ces Vins à leurs patients.

IL Y A PLUS D'UN SIECLE

les médecins prescrivaient à leurs patients l'usage des bons vieux vins de France et tout particulièrement des Vins du Domaine de St-Michel. C'est à ce vin merveilleux que les beautés célèbres de l'époque étaient redevables de leur santé florissante, de l'éclat de leur teint et de la conservation indéfinie de leurs grâces et de leurs charmes. Les femmes de notre époque ont plus que jamais besoin d'un puissant tonique reconstituant comme le

Vin St-Michel

Il réveille l'activité, renforce l'organisme et rend la jeunesse. Le surmenage, les secousses morales, les déceptions, les chagrins sont autant de facteurs qui contribuent à créer l'anémie, la neurasthénie, l'épuisement nerveux et tous les symptômes fâcheux qui en découlent. Les personnes en proie à ces misères physiques ne devraient pas hésiter à employer le VIN ST-MICHEL dont la double action sur le sang et sur le système nerveux rétablira la nutrition, enrichira le sang et fera disparaître pâleur, faiblesse et nervosité.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre de vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, rue St-Paul Ouest, Montréal.
EASTERN DRUG CO, Boston, Mass. (Agents pour les Etats-Unis).

La meilleure politique à suivre pour devenir riche c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelega

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé : \$4,000,000
Fonds de réserve : \$3,700,000
Total de l'actif, \$39,000,000

DIRECTEURS
J.-A. Vaillancourt, président
Hon. F.-L. Beique, vice-président
A. Turcotte, E. H. Lemay
Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
A.-A. Larocque
Beauty Lemay, gérant général

SUCCESSALE SAINT-JEROME
A.-C. HEBERT, gérant.

Maison P. SIMARD

Saint-Jerome, P. Q.

La meilleure et la plus importante au nord de Montréal

Epicerie de choix

DES MEILLEURES MARQUES

Vins et Liqueurs

BIRRH, DUBONNET, VIN ST. MICHEL, VIN CLARET Barthon & Guestier, SAUTERNE, BEAUNE, MACON, CHAMPAGNE G.-H. Mumm & Cie, RHUM St. George — Anchor.

Cognacs
Bisquit Dubouché (20 ans) — Boulestin
V. S. O. P. — Hennessy — Martel.

SPECIALITÉS
César Collin — Hamel Gentibert — G. Ramard, etc.

Gin
John De Kuyper — Melchers — James (de Reepher)

IRve
Seagram 83 — Canadian Club — Special Selected, 5 ans.

Scotch
John Dewar — Peter Dawson — Balmoral — Rodrick Dhu.

Liqueurs fines
Bénédictine — Crème de Menthe — Cacao — Curaçao — Maraschino — Kirsch
Kummel — Anisette — Grenadine